



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**DU 13 AVRIL 2015**

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce treizième jour d'avril, de l'an deux mille quinze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Bertrand	Francoeur	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)

ABSENT :	Marcel	Masse	Conseiller (2)
----------	--------	-------	----------------

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**OUVERTURE** La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

15-04-038 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

15-04-039 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 MARS 2015**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2015 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**

15-04-040 **LA PARIOLE – APPUI FINANCIER**

IL EST PROPOSÉ, par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu, d'autoriser le versement de cinq cents dollars (500 \$) à la Pariole pour l'organisation du «Show de La Motte», tel que prévu dans la politique d'aide aux organismes municipaux.

ADOPTÉE

15-04-041 **AUTORISATION – CYCLO-DON DE LA RESSOURCE**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, d'autoriser la Ressource ainsi que ces participants à



traverser le territoire de la municipalité de La Motte dans le cadre de leur 10e Cyclo-don qui aura lieu le 30 mai prochain.

ADOPTÉE

#### **FONDATION CANADIENNE DU REIN**

La municipalité ne peut donner suite à la demande de don de la Fondation canadienne du rein, parce que la demande ne cadre pas dans la politique d'aide aux organismes en vigueur.

#### **INTERVENTIONS DU PUBLIC**

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

#### **INFORMATIONS AVEC DÉCISION**

15-04-042

#### **GALA RECONNAISSANCE**

IL EST PROPOSÉ, par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que la municipalité de La Motte assumera les frais de repas pour les nominés de La Motte lors du Gala Reconnaissance organiser par le CLD Abitibi qui aura lieu à Ste-Gertrude-Manneville le 16 avril prochain. Au coût de quinze dollars (15 \$) par personne.

ADOPTÉE

Madame France Rheault informe les membres du conseil qu'il y aura le dévoilement des œuvres réalisées pour le projet Amalgam le 17 avril au centre communautaire de La Motte.

Que le 4 juin il y aura présentation des capsules concernant l'intimidation et le théâtre d'intervention regroupant les municipalités de La Motte et St-Mathieu.

Qu'elle réitère sa demande de réfection de l'allée piétonnière devant le bureau municipal.

#### **COMPTE-RENDUS**

#### **COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**

Monsieur René Martineau, maire, nous informe qu'ils ont reçu deux invités, soient le MRAR qui sont venu sensibiliser les conseillers de comté des impacts que les coupes budgétaires gouvernementales ont sur leur organisme.

Monsieur Boucher de Radio boréale les informe qu'il a reçu une subvention pour faire de la diffusion pour les municipalités.

#### **URBANISME**

15-04-043

#### **PROJET DE LOTISSEMENT**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Bourassa, appuyé par madame Jocelyne Wheelhouse et unanimement résolu, d'informer monsieur Jean-Luc Corriveau, arpenteur-géomètre de procéder au cadastre de cinq terrains sur le projet de lotissement du chemin du lac La Motte, soit les terrains de 1 à 5 au coût de dix mille cent dollars (10 100 \$). Les fonds nécessaires au paiement seront pris sur la vente du premier terrain.

ADOPTÉE



## VOIRIE

### 15-04-044 **TECQ 2010-2013**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que la Municipalité de La Motte entérine les travaux présentés dans la reddition de compte final du TECQ 2010-2013.

ADOPTÉE

### 15-04-045 **EMBAUCHE DES EMPLOYÉS SAISONNIERS**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, d'autoriser l'embauche des employés saisonniers dès que la température le permettra et dès que nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité.

ADOPTÉE

## FORÊT

### 15-04-046 **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES À LA MRC D'ABITIBI**

**ATTENDU QUE** l'actuelle Entente de délégation de Gestion #1056 de la MRC d'Abitibi prendra fin le 31 mars 2015;

**ATTENDU QUE** le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, prolonge la durée de notre Entente de Délégation de Gestion #1056 pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2018;

**ATTENDU QUE** les membres du Comité consultatif Forêt de la MRC d'Abitibi ont été informés de cette prolongation de trois ans;

**ATTENDU QUE** le MFFP et la MRC d'Abitibi demandent à ce que les municipalités se prononcent dans les plus brefs délais;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu

**QUE** la municipalité de La Motte accepte de déléguer sa compétence à la MRC d'Abitibi pour la signature de la nouvelle Entente de Délégation de Gestion #1056, tel que proposée par le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Laurent Lessard, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2018.

ADOPTÉE

## AFFAIRES NOUVELLES

### **CLUB DE L'AMITIÉ**

Madame Mariette Savard demande s'il y a une possibilité d'aménager un terrain pour jouer à la pétanque. Le maire l'informe que le terrain de volley-ball de plage n'est plus utilisé, avec un nettoyage il pourrait être utilisé à d'autre fin.



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES DE ST-MATHIEU/ LA MOTTE

Madame Jocelyne Wheelhouse fait un bref résumé du dernier conseil d'établissement. Monsieur René Martineau lui demande de vérifier les informations concernant le nombre d'élèves inscrits et nécessaires pour une classe de maternelle.

### FINANCES ET ADMINISTRATION

#### DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de mars 2015.

15-04-047

#### APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que les comptes du mois de mars 2015 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de soixante-six mille six cent quarante dollars et trente-quatre sous. (66 640.34 \$)

ADMQ	328.83 \$
Bourassa, Marcel	139.84 \$
Boutique du bureau Gyva	377.02 \$
Castonguay Luc	525.00 \$
Centre Communautaire de La Motte	110.00 \$
Cercle des fermières de La Motte	200.00 \$
CSST	96.49 \$
Deschamps, Jeanne-d'Arc	108.32 \$
Desjardins sécurité financière	3 110.29 \$
Énergies Sonic RN S.E.C.	7 163.57 \$
Envirobi	560.39 \$
Épicerie chez Flo	453.84 \$
Ferme lait Cyr	217.28 \$
Francoeur Bertrand	139.84 \$
Gabriel Gourde	115.00 \$
Hydro-Québec	119.41 \$
La Table de concertation	1 191.60 \$
Larouche Bureautique	172.95 \$
Location Lauzon	89.61 \$
Loisir et Sport	85.00 \$
M & M Nord-Ouest	163.60 \$
Magasin René Veilleux	32.57 \$
Martineau, René	591.84 \$
Masse, Marcel	139.84 \$
Master Card BNC	473.00 \$
Ministre du Revenu	3 188.98 \$
MRC d'Abitibi	30 806.50 \$
Municipalité de La Corne	311.78 \$
Papeterie Commerciale	45.88 \$
Pharmacie Jean Coutu	124.60 \$
Postes Canada	102.84 \$
Rôle de paie	13 449.74 \$
Sanimos	804.83 \$
Savard, Mariette	139.84 \$
SPI Sécurité	205.89 \$
Télébec	447.48 \$
Télédistribution Amos	114.92 \$
Traction Amos	52.09 \$
Wheelhouse, Jocelyne	139.84 \$



Total : 66 640.34 \$

ADOPTÉE

15-04-048

**CONGRÈS DE L'ADMQ**

IL EST PROPOSÉ, par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par madame Mariette Savard, d'autoriser l'inscription de la directrice générale au Congrès provincial de l'ADMQ qui se déroulera à Québec les 17, 18 et 19 juin 2015, ainsi que les frais reliés au transport, à l'hébergement et aux repas.

ADOPTÉE

**QUESTIONS DU PUBLIC**

Une période de temps est allouée aux questions du public.

**CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION**

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

15-04-049

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 20h57.

ADOPTÉE

---

Directrice générale  
et Secrétaire-trésorière

---

Maire

*«Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».*

---

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

15-04-041	15-04-042	15-04-043
15-04-045	15-04-047	15-04-048

Signé ce quatorzième jour d'avril  
de l'an deux mille quinze